

Santé

Fièvre jaune

Le site du ministère français des affaires étrangères conseille fortement la vaccination contre la fièvre jaune. C'est également le cas de l'Institut Pasteur de Dakar, +(221) 33 839 92 00 (contact téléphonique le 27/12/10)

La vaccination est obligatoire pour les passagers provenant de zones d'endémie amarile.

Dans la pratique, il peut arriver que les autorités sanitaires sénégalaises exigent, à la frontière, la présentation du carnet de vaccination international, même pour des passagers en provenance de pays européens. Penser à amener le carnet de vaccination international remis lors de la vaccination. contre la fièvre jaune, qui peut être demandé à la douane.

ATTENTION !

- Il faut se faire vacciner au moins dix jours avant le départ
- La plupart des centres de vaccinations fixent des rendez-vous pour la vaccination (quelques hôpitaux proposent des journées sans rendez-vous mais la queue peut être très longue...)

Adresses des centres de vaccination :

www.doctissimo.fr/html/sante/voyageurs/centres_vacci.htm

www.crid.asso.fr/IMG/pdf/Doc_presentation_FSM_Dakar_2011_CRID.pdf pages 35-36

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire, potentiellement mortelle, transmise par les piqûres de moustiques qui impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires imprégnés, etc.). A ces mesures, doit s'ajouter un traitement médicamenteux prophylactique adapté à chaque individu : il convient de s'adresser à un centre de conseils aux voyageurs. Au Sénégal, le risque de paludisme - dû principalement à *P. falciparum* - existe toute l'année dans le pays ; toutefois, le risque est moindre de janvier à fin juin dans les régions du Centre-ouest. Pendant un séjour ou au retour au Sénégal, toute fièvre inexpliquée, y compris chez l'enfant, doit être considérée comme un paludisme jusqu'à preuve du contraire. Des tests de diagnostic rapide existent et le traitement pour être efficace doit être prescrit rapidement.

Dengue

La dengue sévit au Sénégal essentiellement pendant et après la saison des pluies. Il s'agit d'une maladie virale transmise par les piqûres de moustiques : il convient de respecter les consignes habituelles de protection (vêtements longs, produits antimoustiques à utiliser sur la peau et sur les vêtements, diffuseurs électriques, moustiquaires). Il n'y a pas de vaccin, ni de traitement spécifique. La dengue peut parfois prendre une forme particulièrement grave, parfois mortelle (fièvre hémorragique).

Il est vivement recommandé de consulter un médecin, en cas de fièvre. L'utilisation de l'aspirine est déconseillée.

Rage

La rage sévit au Sénégal de manière endémique. Il est donc conseillé à toute personne de respecter les recommandations suivantes : en cas de morsure ou de léchage par un animal suspect, il est impératif de consulter un médecin qui procèdera si nécessaire aux soins locaux (désinfection, vérification des vaccinations antitétaniques, ...) et, si besoin, à une vaccination curative.

La vaccination préventive n'est recommandée que pour les séjours en conditions d'isolement (trekking, safari, randonnée, ...) et en cas de contacts avec les animaux pour des raisons professionnelles (vétérinaires, ...).

Dans tous les cas, il est conseillé de surveiller attentivement les enfants afin qu'ils ne s'approchent

pas d'animaux inconnus et de faire vacciner les animaux de compagnie.

Centre de référence pour la vaccination antirabique à Dakar : Institut Pasteur de Dakar,
36 Avenue Pasteur, B.P. 220 - Dakar - Tél. : +221 33 839 92 00.

Méningite

Le Sénégal connaît épisodiquement des poussées endémiques de méningite, notamment en février-mars. Les cas s'observent principalement dans les régions orientales du pays, mais quelques-uns sont signalés dans le centre du pays (Kaolack, Fatick) et à Dakar.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une salmonellose qui demeure endémique, avec l'apparition récurrente de cas, y compris à Dakar. L'infection est due à la consommation d'eau ou d'aliments contaminés. Les crustacés ramassés dans des zones polluées par des eaux usées sont une importante source de contamination. La consommation de fruits ou de légumes crus est à éviter.

Le virus Chikungunya

Le risque d'infection par le virus Chikungunya est réel au Sénégal. Il est rappelé que cette maladie virale est transmise par les piqûres de moustiques : il convient donc de respecter les mesures habituelles de protection (vêtements longs, produits antimoustiques à utiliser sur la peau et sur les vêtements, moustiquaires).

Choléra

Le choléra est endémique dans certaines régions du Sénégal avec des pics épidémiques certaines années. Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs (diarrhée aqueuse profuse, crampes abdominales) et parfois de la fièvre.

Afin de réduire les risques de contamination, il est recommandé de :

- se laver les mains le plus souvent possible et a minima avant les repas ainsi qu'avant toute manipulation d'aliments,
- veiller à la qualité des aliments (abstention de tout achat de nourriture dans les rues) et à leur bonne cuisson,
- veiller à ne consommer que de l'eau embouteillée ouverte devant vous,
- veiller à ne pas consommer de glace, glaçons, lait non pasteurisé ou non bouilli,
- peler les fruits ou légumes,
- éviter les crudités et les produits de la mer (coquillages).

Poliomyélite

Plusieurs cas de cette maladie ont été diagnostiqués en 2010. Mettre votre vaccination à jour.

Numéros utiles à Dakar

SOS Médecin : (221) 33 889.15.15

Hôpital Principal de Dakar : (221) 33 839.50.50

Clinique privée de la Madeleine : (221) 33 889.94.70

Clinique Casahous : (221) 33 821.30.30

Clinique du Cap : (221) 33 889.02.02.

Sources

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/pays_12191/senegal_12357/index.html

www.crid.asso.fr/IMG/pdf/Doc_presentation_FSM_Dakar_2011_CRID.pdf pages 26-27 et 48-50